



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Conseil exécutif

31 août 2015
DKN-2419
20h46 à 00 :09

Ordre du Jour

1. Ouverture
2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des PV antérieurs
4. Présidence
 - A. Permanences
 - B. Déroulement première semaine
5. Vice-président aux finances
 - A. Revenu Québec
 - B. Desjardins
 - C. Assurances
 - D. BEC
 - E. Commandites AED
 - F. Souper GRAAL
 - G. Commandite Tournoi des Maitres
 - H. Graal
 - I. Centre développement professionnel
6. Vice-présidente aux affaires académiques
 - A. Codes civils
 - B. Guide académique
 - C. Recueils
 - D. Cours de méthodologie
 - E. Ateliers du centre de mentorat
 - F. Bureau des droits étudiants
 - G. Formation bibliothèque



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

7. Vice-président aux affaires professionnelles
 - A. Commandites
 - B. Événements professionnels
8. Vice-présidente aux communications
 - A. Site internet
 - B. Application messages textes
9. Vice-président aux affaires internes
 - A. Règlements généraux
 - B. Agendas
 - C. Représentant de première année
 - D. Update comités
 - E. Charge des procès-verbaux
 - F. Soirée comités et AED
10. Vice-présidente aux affaires externes
 - A. Camp des associations
 - B. Retour sur caucus CADEUL
11. Vice-président aux affaires socioculturelles
 - A. budget party début de session
12. Vice-présidente aux affaires sportives
 - A. Équipe de hockey
 - B. Dépôts pour les équipes sportives

Étaient présents

Membre de l'AED

Christophe Tassé
Philippe St-Hilaire
Marie-Philippe Lavoie
Gabriel Caire
William Bérubé
Sarah-Michelle Pigeon
Francis Paradis
Andréane Baribeau
Véronique Bolduc

Président
Vice-président aux finances
Vice-présidente aux affaires externes
Vice-président aux affaires socioculturelles
Vice-président aux affaires internes
Vice-présidente aux affaires sportives
Vice-président aux affaires professionnelles
Vice-présidente aux affaires académiques
Vice-présidente aux communications



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

1. Ouverture

Christophe propose l'ouverture à 20h46 appuyé par Andréane.

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Christophe lit l'ordre du jour. Sarah-Michelle propose l'adoption de l'ordre du jour et Andréane appuie.

3. Adoption des PV antérieurs

Caduc

4. Présidence

A. Permanences

Christophe annonce l'horaire des permanences, qui est défini comme suit jusqu'à l'arrivée du représentant de première année de l'AED.

Lundi AM : Marie-Philippe

Lundi PM : William

Mardi AM: Andréane

Mardi PM: Francis

Mercredi AM: Gabriel

Mercredi PM: Véronique

Jeudi AM: Sarah-Michelle

Jeudi PM : Christophe

B. Déroulement première semaine

Christophe rappelle que c'est important d'être présents dans la première semaine pour se faire voir et connaître des nouveaux étudiants.

5. Vice-président aux finances

A. Revenu Québec

Philippe indique que l'AED a reçu un avis de non production de déclaration de taxe. Les taxes des 2 dernières années de l'association n'ont pas été déclarées.

Les taxes de la Dissidence de l'an passé ont été faites dans le compte de l'an dernier, ce qui fait que la Dissidence n'a pas eu droit à son retour de taxes.

L'AED devra faire les déclarations de taxes des années antérieures.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Andréane demande ça monte à quel montant, et Philippe répond que c'est entre 1000,00\$ et 2000,00\$ par année, sans compter les pénalités.

Andréane demande si c'est possible de voir puisqu'on est une OSBL et de négocier pour qu'il n'y ait pas de pénalités.

Philippe répond que les pénalités ne sont pas toujours imposées, ce sera à vérifier. William se questionne à savoir à qui revient de faire la déclaration de taxes afin de ne plus faire face à ce problème.

Philippe répond que c'est les VP aux finances sortant qui devrait les faire en fin de mandat. Pour ce qui est de la Dissidence, on sait qu'il n'y a rien eu dans les dernières années non plus, c'est une erreur de dépôt dans le mauvais compte. C'est une petite erreur cléricale.

B. Desjardins

Philippe souligne que nous sommes une association de 25 comités et que Desjardins dit que c'est difficile et inefficace.

Au niveau d'action sociale, il indique qu'il y a eu des problèmes de liquidité l'an dernier et que l'AED dispose de plusieurs comités avec des budgets plus modestes. Il serait possible de rapatrier ces comptes dans le compte de l'AED pour sauver en frais de gestion.

Philippe voudrait voir avec Desjardins pour placer une partie de l'argent qu'a l'AED dans un portefeuille à faible risque, plutôt que de garder des sommes dormantes dans le compte courant. Andréane demande le montant exactement. Philippe répond que c'est un montant de 75 000\$ environ.

Andréane souligne que ça serait pertinent de voter là-dessus et voir s'il faut l'emmener en AG.

William propose de mettre la question en dépôt pour un CE ultérieur, mais que c'est une bonne idée.

Francis mentionne qu'il est d'accord avec l'idée mais que ça va être une grosse procédure et qu'il faut être très bien préparé.

Marie-Philippe indique qu'il lui semble que ça pourrait être assez inefficace d'avoir tous les comptes rapatriés dans le compte de l'AED et qu'il y a des périodes charnières pour les comités qui nécessitent plusieurs opérations dans un court délai.

Christophe répond que ça se fait dans d'autres universités, et que ça ne rajoute pas nécessairement de poids au processus.

Gabriel rappelle qu'on peut attendre un peu, mais qu'investir l'argent qui attend, ça presse parce que plus on attend plus on perd d'occasions d'engendrer des revenus.

Philippe a une rencontre avec la dame responsable du compte mercredi après-midi. Pour ce qui est de l'investissement il en parlera, mais on doit explorer les pistes car on doit garder en tête que nous sommes un organisme à but non lucratif et que nous devons nous garder un fond de sûreté. Pour le rapatriement, il ne souhaite viser que certains comités problématiques, et il regardera avec la dame jeudi pour déterminer le véhicule procédural approprié.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Une autre chose qu'il souhaite regarder avec la dame de Desjardins, c'est de regarder pour donner de plus gros pouvoirs au trésorier de l'AED. Il mentionne entre autre qu'il n'a reçu qu'une seule carte. La moitié des comités possède un chéquier, l'autre moitié utilise des cartes. Ce qu'il propose, c'est de mettre un message sur le mur des comités et avvertir que les cartes vont arrêter de fonctionner à partir d'une certaine date.

Christophe emmène un point d'information: Il faut se rappeler que les comités doivent respecter 5 critères pour avoir les commandites, il faut absolument que les critères soient remplis afin d'obtenir leur chèque.

C. Assurances

L'association étudiante a une police d'assurance qui couvre tous les biens qui se trouvent à l'intérieur du local. L'indemnisation totale est de 17 000,00\$ avec valeur à neuf. Il trouve ça excessif pour le local de l'AED. Il aimerait savoir si on peut soit réduire le plafond ou l'étendre à la Dissidence puisqu'ils n'ont pas d'assurance en ce moment.

Francis demande de confirmer que la Dissidence n'entre pas dans la police de l'AED.

Philippe répond que la personne de l'assurance lui a assuré que la police ne couvrait qu'un seul local.

Il semble y avoir de la confusion entre les papiers et ce qui nous est dit avec la compagnie d'assurances.

Philippe propose de rappeler afin de mettre notre état au clair et de demander une soumission à Desjardins ce mercredi.

Appuyé par Sarah.

Adoptée à l'unanimité

D. BEC

Il y a seulement 3 administrateurs d'inscrits sur le registre des entreprises. Il s'agit de Christophe, Francis et Philippe. Le Bureau des Évènements Campus (BEC) accepte seulement de parler avec les administrateurs, et le problème est que William a souvent à faire affaire avec le BEC. Philippe propose de faire une procuration absolue afin que William puisse réserver des locaux et autres aux prix plus abordables sans devoir avoir sans cesse l'autorisation de l'un des trois administrateurs inscrits.

Francis demande si c'est possible de rajouter William

Philippe répond que la mise à jour annuelle a déjà été faite et qu'il a dû faire une mise à jour de correction pour se rajouter.

William suggère qu'à la fin du mandat, on recommande de mettre tous les exécutants en tant qu'administrateurs afin de simplifier les contacts et la tâches des exécutants

Philippe propose de conférer à William les pleins pouvoirs d'administrateur en ce qui a trait au Bureau des Évènements Campus par voie de procuration.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Andréane appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

E. Souper GRAAL

Caduc

F. Commandite Tournoi des Maîtres

Le tournoi des maîtres a écrit à Philippe afin de demander un 500,00\$ de plus afin de réduire le coût pour les étudiants à 25,00\$ et non à 30,00\$.

Voici le texte de la lettre en question

Le TdM aimerait demander 500\$ à l'AED afin d'assurer que le prix de l'événement puisse être de 25\$ par participant étudiant.

Il est probable qu'une partie de cette argent soit retournée à l'AED à la fin de la période d'activité du comité. Il faut donc voir ce montant comme une "garantie" pour les étudiants d'avoir un événement de golf qui diminue de prix à chaque année.

Prière de considérer la baisse par rapport à notre demande de financement initial octroyé.

Véronique se demande ce que le 30,00\$ inclus. William répond que ça inclue kart, souper et golf et c'est très peu dispendieux.

Andréane se demande s'il va y avoir plus de participants pour 5\$ de moins.

Christo indique que considérant que c'est une activité à nombre limité de participants, il propose de refuser leur demande.

Appuyé par Andréane.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

G. Graal

Le comité fut problématique lors de la journée d'initiation. Les budgets ont été mal comptés dans les bars. Étant donné l'utilisation d'argent comptant, c'est difficile de garder des traces. Dans un bar il y eu un dépassement de 250\$. Au niveau du bar du VP finances du comité, les factures n'arrivent pas avec les montants donnés. On n'arrive pas à déterminer combien a été donné en argent et en alcool, ni ce qui s'est passé avec cet argent. Selon certains ouï-dire, deux pichets auraient été payés par le comité pour des amis sans lien avec l'initiation.

Andréane trouve complètement inacceptable de payer de l'alcool à des amis avec l'argent du comité d'accueil et intégrations et que cette personne devrait rembourser le comité, si l'information s'avère exact.

Philippe répond qu'on devrait comprendre c'est combien exactement. Il propose de s'en mêler et de revoir les dépenses du comité. Il suggère aussi de mettre les vérificateurs sur le cas.

Marie-Philippe répond que ça fait bien du sens.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Christophe suggère d'imposer une pénalité pécuniaire au comité.

William dit qu'on ne peut pas pénaliser tout le comité. On doit investiguer, mettre les choses au clair, avec la boisson, il y a plusieurs zones grises. Il suggère plutôt de mettre Philippe signataire du compte aussi, et ainsi ne pas pénaliser les initiés, mais surveiller le comité de près. Il demande si l'on peut faire une conséquence personnelle.

Véronique demande si on peut se servir de la feuille pour imposer des pénalités personnelles.

Philippe indique que ce VP finances n'a pas signé alors ça va être compliqué d'aller le chercher.

Gabriel rappelle que l'argent qui a été dépensé est celle qui a été quêtée, et non celle directement du compte. Il est en désaccord avec le geste, mais il ne faut pas oublier que l'argent quêtée est peu officielle et gérée différemment à tous les ans.

Francis indique que la feuille n'est qu'une reconnaissance de responsabilité qui est déjà prévue ailleurs. En ce moment on n'a pas les faits alors c'est difficile d'imposer une pénalité.

William trouve ça louche : est-ce vraiment 2 pichets ou plus? Pourquoi on n'a pas eu une facture claire au Blaxton, qui est un bar très sérieux. Le problème est plutôt éthique, que l'argent a été utilisé à des fins personnelles et non pour l'activité d'initiation.

Le bar dans lequel il y a eu un manque de 250\$, le membre du comité faisait profiter tout le monde de la bouteille de fort sans discrétion. Il a utilisé plus d'argent que prévu.

Christophe indique que la discussion sur le 250\$ est close, on s'entend sur le fond. Il propose d'inviter les acteurs lors du prochain CE.

William propose plutôt que le Trésorier, le Président et le VP interne rencontre ces intervenants pour accélérer tout le processus. Ces personnes feront un rapport lors du prochain CE. Ce sera plus court ainsi

La proposition telle qu'amendée par William est appuyée par Philippe et adoptée à l'unanimité.

H. Centre développement professionnel

Suite à la lettre lue au mois d'août, il est maintenant important d'analyser le contrat et de prendre une décision à cet effet. L'association paye 20% du montant chaque année afin de mettre en place cette personne ressource, Micheline Voyzelle, donc 6000\$. Le contrat a quelques failles, est plutôt mal rédigé et se renouvelle tacitement. Que fait-on avec ce contrat ?

William indique que Mme, Voyzelle est vraiment présentée comme étant une personne ressource de la faculté, sans mettre de l'avant que l'AED participe. Il souligne que l'AED devrait avoir un certain crédit à ce niveau et qu'elle ne reste pas dans l'ombre de la faculté.

Andréane pense que même si on arrête de la payer, la Faculté a de besoin de Mme Voyzelle, alors ils vont la payer. Elle demande si le contrat était pour mettre en place les services de Mme Voyzelle, ou pour les maintenir.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Philippe répond qu'originellement, elle allait être présente à temps partiel, mais elle est désormais présente à temps plein.

Christophe indique que considérant qu'un délai de 6 mois est nécessaire afin de résilier ce contrat, il propose que nous renégociions le contrat le plus tôt possible.

Appuyé par Philippe.

Adopté à l'unanimité

I. Registraire entreprises

Philippe propose de faire le ménage du registraire des entreprises, car c'est très incohérent, et il y figure encore plusieurs informations périmées.

Appuyée par Gabriel.

Adoptée à l'unanimité.

J. Commandites de l'AED

Question de genre. Philippe rappelle qu'au CE de demande de commandite, ce comité nous avait proposé un budget qui était incomplet, imprécis et que plusieurs des activités mentionnées étaient irréalisables, alors on avait conclu qu'avant de voter une commandite, on voulait recevoir un nouveau budget. On n'a eu aucune nouvelle de ce budget.

Sarah se demande combien demandait-elles .

Philippe répond qu'ils demandaient 500,00\$

William mentionne qu'il a reçu un message du comité et qu'il veut faire leur « *Happy Hour* » au Temps Perdu, mais ce n'est pas possible en raison de l'entente d'exclusivité qui a été conclue au début de l'été. Cependant c'est déjà passé dans l'AEDiffusion sans qu'on s'en aperçoive. Un membre du comité a mentionné sa déception puisqu'il a l'impression que L'AED lui met des bâtons dans les roues et se demande pourquoi devraient-ils suivre les règles d'une association qui ne les appuie pas.

Véronique mentionne qu'elle refera l'AEDiffusion afin de ne pas avoir de malentendu au sujet de l'évènement.

Andréane rappelle qu'il sera important d'avertir les comités avant d'enlever les pubs de l'AEDiffusion afin de préserver les bonnes relations de communication.

Christophe clos la discussion en mentionnant qu'il y aura une rencontre avec le comité.

Troupe de théâtre Côté Cour

Au Conseil Consultatif, la représentante du comité n'était au courant de rien et n'était pas en mesure d'expliquer le budget. On n'a toujours pas de nouvelle.

Andréane suggère de relancer le comité.

Pro Bono



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

C'était dans la lignée de "est-ce que l'AED fait des dons à des organismes extérieurs". Ça a été fourni et l'exécutif a eu l'occasion de le consulter.

En regard du budget prévisionnel et des projets pour l'année 2014-2015, le comité Pro Bono Students Canada, section de l'Université Laval demande la somme de 2 000,00 \$. Cette somme servira :

- * À offrir des événements où professionnels et étudiants pourront échanger*
- * Financer deux activités de formations, dont une en recherche juridique*
- * Produire des documents consultatifs pour aider au bénévolat*
- * Organiser la soirée Casino Pro Bono, devenue un incontournable*
- * Mettre sur pied une semaine sur l'accessibilité à la justice, où des ateliers et des conférences seront offerts aux étudiants.*

Andréane mentionne que la bibliothèque veut offrir des formations et qu'il serait intéressant de mettre cette dernière en contact avec le comité Pro Bono.

William indique qu'à son souvenir, les formations Pro Bono sont effectuées par leurs commanditaires et les dépenses du comité étaient plus au niveau des accompagnements comme la nourriture.

William propose d'octroyer 2000\$ au comité Pro Bono étant donné que les activités proposées seront bénéfiques à plusieurs étudiants.

Sarah appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

ASF

On était en attente d'un document de commandite. On avait comme mentalité de réduire les dons au maximum en maintenant la visibilité.

Pour ASF, tous les surplus étaient versés à ASF Canada, ce qui revient à un genre de don. Cette année ils ont demandé 1000\$ et plus. Philippe propose 1000\$.

Sarah appuie

Gabriel s'oppose

Il dit que l'AED n'a rien à gagner à faire de la visibilité

Véronique rappelle qu'on vient tout juste de voter pour de la visibilité.

Andréane rappelle que c'est le même principe pour ProBono et ASF

Gabriel répond qu'il n'avait pas réalisé et qu'il se serait opposé pour Pro Bono.

Gabriel demande le vote.

En faveur : 6 (Andréane, Sarah, Chris, Phil, Véro, Will)

Défaveur : 1 (Gab)

Abstention : 2 (MP, Francis)

Proposition adoptée à majorité.

Comité d'Action Sociale



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Philippe demande de se faire faire un rapport par l'exécutant sur le comité, Marie-Philippe accepte.

Le Verdict

Stein Monast a fait un chèque en février dernier au montant de 515,00\$. Le chèque a une prescription de 6 mois. L'ancien exécutif du Verdict ne l'a jamais encaissé. Le chèque s'est perdu cet été et on l'a retrouvé au début de la session. Philippe propose que Christophe parle au Verdict et leur indique de demander un nouveau chèque. Christophe demande d'avoir les coordonnées des membres du Verdict.

Ajournement à 21:57

Andréane propose la reprise à 22:07
Gabriel appuie

6. Vice présidente aux affaires académiques

A. Codes civils

Andréane mentionne que les codes sont arrivés. Il y en a 136. C'est volontaire de ne pas en faire la distribution avant le 2419.

Wilson & Lafleur et Yvon Blais ont été approchés. Yvon Blais n'a pas voulu faire de commandite cette année. Elle est donc retournée avec Wilson et Lafleur et on a établi un bon contact chez eux. Andréane rappelle qu'elle avait accepté 2000,00\$ en CE et elle s'est mêlée et a marchandé pour 3000,00\$.

Le contrat n'a pas été résilié. Le contact est vraiment de bonne qualité, et l'entente est très avantageuse.

Le prix final est de 2997,75\$, ce qui correspond au prix coûtant des codes et inclue tous les frais.

Le budget n'a pas été voté parce que ça a été fait au cours de l'été et qu'on a pas pu faire de CE cet été.

Andréane propose d'accorder ce budget à posteriori, appuyé par Phil
Adopté à l'unanimité.

B. Guide académique

Le guide n'est pas terminé. Beaucoup de changement y ont été apporté car beaucoup d'informations erronées se trouvent à l'intérieur. Une relecture attentive a été nécessaire pour corriger toutes ces coquilles. Elle s'est assurée de mentionner clairement que le guide est une initiative de l'AED et que la faculté n'y a rien à voir. Bien qu'il s'agisse un guide ressource,



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

les étudiants doivent vérifier avec la faculté pour des questions plus pointilleuses et pour s'assurer qu'ils ont les bonnes informations.

En ce qui a trait aux soumissions, elle en a envoyé quelques-unes et ça tourne entre 700 et 800\$, alors elle cherche des contacts pour monter le document.

Osler a commandité pour 1000,00\$ pour le guide académique. Ainsi on ne perd pas d'argent avec le guide. Elle demande à Francis de demander la publicité rapidement.

C. Recueils

Andréane mentionne qu'en raison de la politique sur le droit d'auteur de l'ULaval, les recueils sont plus difficiles à faire.

Elle a eu une rencontre avec Charles-Emmanuel Côté afin d'avoir plus de précisions sur la politique. Ensemble, ils ont réalisé que les professeurs qui invoquent la politique pour ne pas fournir de recueils n'ont pas compris correctement celle-ci. Charles Emmanuelle va clarifier la situation lors de la rencontre pédagogique de la rentrée.

Ce qui s'est passé, c'est que récemment, il y a eu un jugement en propriété intellectuelle. Les universités paient un guichet unique qui se débrouille avec les auteurs. Suite à ce jugement, l'Université s'est détachée de ce guichet unique.

Ce n'est pas supposé d'avoir une influence sur l'aspect pédagogique. Si on utilise 10% ou moins de l'œuvre (comme par exemple un chapitre), il n'y a aucun problème.

Pour la loi et la jurisprudence, au Fédéral, il n'y a pas de droit d'auteur là-dessus. Au Québec, SOQUIJ récolte des droits sur les lois et les jugements. La Faculté va faire des représentations auprès de cet organisme et invite l'AED à faire de même.

Il serait intéressant de contacter la CADEUL, qui dispose d'une plus grande influence au niveau politique, et c'est aberrant que cet organisme fasse des profits de cette façon. SOQUIJ est un organisme gouvernemental à but non lucratif.

Les recueils ne devraient pas être plus chers, parce que ce qu'on paie à SOQUIJ, ça correspondait à ce qu'on payait à Copiebec (l'ancien grossiste des droits d'auteur).

Elle demande à Véronique d'envoyer un courriel à tous les étudiants pour être tenue informée pour tout problème de recueil lié aux droits d'auteur.

William est d'accord avec ça, mais ne comprend pas en quoi la CADEUL devrait écrire également. William ne croit pas qu'il est pertinent de faire intervenir la CADEUL dans le dossier, c'est une problématique qui ne touche que le droit. On devrait plutôt contacter l'association étudiante de droit des cycles supérieurs.

Marie-Philippe indique qu'elle va tout de même en parler avec Maude Cloutier, responsable à l'enseignement et à la recherche à la CADEUL ainsi qu'en discuter avec les externes de la CADED.

D. Cours de méthodologie



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Andréane a indiqué à Charles-Emmanuel Côté que c'est dommage, car les enseignement et les méthodes enseignées sont différentes de la réalité en pratique et que dans les cours ultérieurs, lors de la production de travaux, les méthodologies demandées ne sont pas toujours celles enseignées au cours méthodologie obligatoire.

Andréane précise que la raison de cette situation est que les professeurs ont la liberté académique. Ils sont souverains dans leur enseignement. On ne peut pas obliger les professeurs à enseigner quelque chose.

Mais, peut-on tout de même essayer de sensibiliser les professeurs à un enseignement plus homogène ? Charles-Emmanuel Côté demandera que les professeurs du cours de méthodologie présentent au minimum les autres guides. Il n'est pas possible d'obliger tous les professeurs à adopter une seule méthode

William demande si l'on ne pourrait pas proposer l'abrogation du cours si on n'apprend pas les méthodes officielles.

Gabriel indique que le cours est quand même utile mais il l'est moins que si on utilisait les codes officiels. On ne peut rien faire.

Marie-Philippe demande s'il y a des objectifs qu'on pourrait clarifier, sans rien changer à l'enseignement comme tel.

Andréane répond que ce n'est pas possible.

Christophe suggère de faire une pétition.

William se demande si on fait la pétition en un nom personnel ou au nom de l'AED.

On s'entend pour le faire au nom de l'AED

Véronique indique que lorsqu'elle a fait le cours de méthodologie, il y a eu beaucoup de plaintes et aucun retour n'a été fait. La réponse aux demandes de révision est la même pour tout le monde et encore une fois aucun retour.

Christophe propose que l'AED rédige une pétition pour réviser le cours de méthodologie pour qu'on apprenne l'une des deux méthodes qui est acceptée par les tribunaux québécois comme méthode officielle.

La proposition est appuyée par Francis.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Christophe propose la suspension à 22h29

Marie-Philippe appuie

Reprise à 22h37.

E. Ateliers du centre de mentorat



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Il n'y a pas encore eu de rencontre avec les mentors. Ça vient des responsables de la Faculté. Les mentors sont perdus, Andréane n'a aucune idée d'où on s'en va avec le centre de mentorat. Il devait bientôt y avoir une rencontre avec les mentors et la faculté.

Il devait y avoir un atelier cette semaine et la semaine suivante, mais évidemment ces conférences ne seront pas prêtes puisque les mentors ne sont pas au courant de leur mandat. Nous sommes dans le néant.

Il n'y aura pas de conférence cette semaine, et probablement pas la semaine prochaine s'il n'y a pas de réunion avec la faculté

Andréane mentionne que le dossier est maintenant entre les mains de la faculté, la suite est hors de son contrôle.

Un défi du GRAAL a été demandé de se dérouler près du centre de mentorat afin d'en dévoiler l'emplacement aux premières années.

F. Bureau des droits étudiants

Il y a souvent des demandes de révision de note, des plaintes, des appels de révision, et parfois les professeurs sont découragés parce que c'est mal fait. Il y a différents points avec les droits étudiants alors Andréane est en train de monter un atelier-midi avec le BDE dans la semaine du 20 septembre. William indique que le lundi et le mardi sont réservés aux AG afin de voter les représentants de première année sur les comités.

G. Formation bibliothèque

Une dame de la bibliothèque a envoyé un message afin de souligner que les années précédentes, l'AED a été partenaire avec la bibliothèque pour offrir des formations. Andréane souligne que nous avons un cours juste pour cela, et nous devrions en profiter plus. Andréane n'est pas vraiment d'accord que l'AED soit un partenaire financier, mais que nous en feront la publicité avec grand plaisir afin de faire connaître et profiter le service.

Philippe demande si la bibliothèque a déjà des ateliers sur la recherche juridique. Il pense que si c'est le cas, ce qui sera demandé à l'AED sera sûrement du marketing/publicité.

Andréane propose que nous établissions un partenariat axé sur la publicité, mais sans implication financière.

Francis appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Vice-président aux affaires professionnelles

A. Commandites

Francis fait un tour de son budget. Il a amassé un total de 46 250,00\$. L'an dernier, c'était 48 500\$ environ. Il n'a pas encore fini d'amasser toutes ses commandites.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Le budget actuel compte seulement 5 participants à la journée carrière et normalement on peut s'attendre à 30 participants environ pour la journée carrière. On peut rajouter environ 18 000,00 sans exagérer.

Erreur commise cet été, Fasken Martineau était intéressé par l'agenda, mais il y avait un droit de premier refus que Norton n'a pas pris. Finalement, Fasken a demandé d'être partenaire principal, et Francis s'est trompé dans l'envoi des prix. Les responsables chez Fasken ont été très conciliants, et ont accepté d'augmenter la commandite quand même. Ils ont monté la commandite à 1000,00\$ au lieu de 250,00\$. Normalement c'est 2500,00\$ pour être partenaire officiel. Puisque Fasken commandite beaucoup et que nous apprécions grandement ce soutien, l'AED trouve important de conserver la bonne relation avec Fasken.

Rapidement, les commandites du guide carrière se sont remplies, ça fait 12 commanditaires qui paient 800\$, donc 9600\$.

Wine meeting, il manque un participant pour Québec et 2 pour Montréal.

Document d'information pour la journée carrière, 900\$.

Cocktail de l'AED et des comités, on distribue des objets et on a 400\$ pour permettre aux cabinets de distribuer des objets promotionnels.

Concours oratoire de l'AED, les commanditaires sont Langlois Kronström Desjardins (ci-après LKD) et Davies, et la commandite s'élève au total à 2600,00\$.

Guide académique, c'est Osler qui commandite à la hauteur de 1000,00\$.

Aucune commandite n'a été obtenue pour les codes civils.

Club de course, Osler commandite 800,00\$.

Activité Bubble Football, 750\$ commandité par Davies, c'est dans la journée de novembre qui porte leur nom.

Agenda de l'AED, 1000,00\$ par Fasken, LKD et Mcmillan commanditent pour 500\$ chaque, pour un total de 2000,00\$ pour l'agenda.

Mur de l'AED : Borden Ladner Gervais (BLG), on attend la pub cette semaine, et la commandite s'élève à 1500,00\$. Ils ont une rubrique "saviez-vous que".

Desjardins : on attend une offre de commandite d'environ 2500,00\$, on attend des nouvelles. Elle aurait aimé qu'on donne 500,00\$ au BIJ. Elle ne veut pas du pub auprès du bureau d'information juridique.

Andréane propose qu'on mette ce montant sur le salon sur l'accessibilité de la justice.

B. Événements professionnels

Caduc

8. Vice-présidente aux communications

A. Site internet

Véronique présente les deux meilleures soumissions pour le site web. La première vient d'une compagnie de Québec : Les Mauvais Garçons. Le montant total est de 4500\$ (taxes incluses).



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Ça inclus : rencontre préliminaire, analyse concurrence, analyse clientèle cible, stratégie, analyse.

C'est une compagnie qui ne fait rien en bas de 7000\$ normalement. Elle les a contacté suite à un contact. Elle a mentionné le court délai et ils ont dit que ce serait d'ici la fin octobre. Ils sont très intéressés et ils ont fait un bon prix, car c'est la première fois qu'ils font affaire avec une association étudiante, et ils sont des anciens étudiants de l'Université Laval.

La deuxième soumission est de 3997\$ +taxes. Elle se détaille comme suit : Conception et design : 1080\$; mise en page 2705\$; rédaction 140\$; planification et gestion de la production 770\$; service de mise à jour : 5h gratuit, après a 70\$/heure. Estimé à 65h de travail. Cette année l'hébergement du site sera gratuit, mais d'une valeur de 240\$ pour 12 mois. Il le ferait à 120\$ pour les autres années puisqu'on trouvait ça trop cher pour 240. Ce sont des logiciels derrière le site qui font en sorte que le site est plus rapide ou non. À 120\$, ça prend 4 à 5 secondes afin de télécharger la page. L'an prochain ce sera à 4-5 secondes, mais par la suite, après 3 ans, si les étudiants vont souvent sur le site, celui-ci sera tout de même rapide malgré le montant de 120\$ payé.

On aurait 8 à 10 pages de contenu, le calendrier *Google* intégré au site, une bannière avec une photo de l'exécutif et les partenaires qui défilent, et ils s'adaptent sur une plateforme mobile (les 2 soumissions).

William souligne qu'il trouve que 4500\$ est très cher. Mais que ce sont tous des site qui sont programmés, fait sur mesure à la carte. Si on part de des *templates* déjà existantes, on sauve beaucoup. Source de l'entreprise de sa mère, pour 2500\$. Il pourrait contacter sa cousine pour lui faire monter un site pour environ 1000\$ d'ici la fin octobre assez simple. Elle serait prête à le faire elle meme.

Andréane dit qu'on devrait avoir une vraie soumission sérieuse et basée avec des chiffre.

William dit qu'elle lui enverra une soumission cette semaine. Véronique dit qu'elle peut avoir des sites a 2500\$, mais pour le mois d'avril et on a besoin de partenaires maintenant, pas plus tard. Le site de l'an passé on peut seulement changer la bannière ce qui est rien de modifiable et d'adaptable au mobile.

William souligne qu'il y a 38h de programmation et si on prend des *templates*, on sauve ça. Véronique dit que certains ordinateurs et les mobiles ne les afficheraient pas s'ils n'ont pas le *template* en question.

Will dit que c'est faux, et que c'est justement le but de ces sites, que c'est simplement du contenu programmé à l'avance.

Chris souligne qu'il y a eu beaucoup de travail investi et pense qu'on peut investir et payer plus cher pour avoir un site personnalisé à nous. C'est aussi plus transparent que de le faire avec sa cousine. Francis souligne qu'on a le budget pour et que c'est pour plusieurs années. Qu'un *Wordpress*, c'est pas facile avec les mobiles, et qu'on aurait un meilleur résultat avec un vrai site programmé.

Gabriel dit que ce n'est pas une question d'avoir le budget, mais pourquoi faire un site plus cher quand on peut l'avoir moins cher.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Il demande ce qu'on veut avec ce site-là.

Véronique dit qu'elle souhaite donner une nouvelle image à l'AED et que personne n'utilise le site en ce moment, c'est très long de télécharger l'AEDiffusion et on veut mettre un calendrier Google sur le site, ce qui est possible avec les deux soumissions qu'on a.

Le site web qu'on a actuellement, les webmestres sont à Montréal et le délai de réponse des emails sont de 2 semaines. Avec les soumissions mentionnées plus haut, l'entreprise est à Québec et c'est vraiment facile d'aller les voir en cas de problème.

Il y aurait un forum où les étudiants pourraient vendre leurs livres et autres manuels scolaires, et que cette action génère du trafic sur le site et le monte dans les résultats de recherche sur Google et améliore la visibilité du site.

En ce moment, on a aucun commanditaire pour le site, et c'est compréhensible : le site est laid. La visibilité est vraiment moche. On aimerait faire un onglet « partenaires » avec un lien vers leur site, une vraie pub. Gabriel se demande qu'est-ce qu'on a à gagner avec 4500\$ de plus qu'avec un site Wordpress.

Véronique pense que le site vas se repayer plus facilement ainsi.

Francis mentionne que si on a un site internet personnalisé, on aura un pouvoir d'attraction beaucoup plus fort.

Véronique Bolduc propose l'adoption d'un site à 3997.

Sarah-Michelle appuie.

William s'oppose. Philippe propose qu'on attende l'autre position.

William ajoute qu'en effet, avec une semaine de plus, on sera plus en mesure de prendre une décision éclairée et qu'à son avis, un site Wordpress serait beaucoup plus facile à gérer.

Véronique parle de son site d'administrateur avec les sites de ses soumissions, où elle peut changer toutes ses pages et il serait possible d'être deux administrateurs pour certaines pages et sur Wordpress, ce n'est pas possible, alors tout le travail lui reviendra.

William corrige qu'au contraire, il serait encore plus simple d'effectuer des modifications sur Wordpress que sur un site programmé.

Chris coupe le débat et demande le vote sur la proposition de Véronique.

En faveur : 5 (Christophe, Sarah, Francis, Véronique, Marie-Philippe)

Contre : 2 (William et Philippe)

Abstention : 2 (Andréane et Gabriel)

Proposition adoptée à la majorité.

B. Application messages textes

Véronique mentionne qu'elle a exploré les avenues conformément à sa promesse électorale, et que les cellulaires avec Vidéotron et Rogers ne fonctionnent pas avec cette application. Ça coûte environ 5\$ par mois à l'utilisateur.

Il y aurait moyen que ce ne coûte rien mais l'AED devrait payer, elle n'a pas encore les prix, car c'est avec un fournisseur externe, mais elle va faire un suivi sur ce dossier.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

9. Vice-président aux affaires internes

A. Règlements généraux

William fera un travail avec le comité de la Charte avant les Assemblées Générales d'automne afin de rajouter des représentants de première année sur des comités qui n'en ont pas encore, soient La Dissidence, Question de Genre et Ensemble Vocal.

De manière générale, il y aura un gros ménage à faire dans les règlements généraux qui ne sont plus à jour. Une refonte sera faite cette année, et il faudra fort possiblement passer ces modifications en AG.

Andréane signale que c'est très long et que le comité de la Charte devra se prendre très tôt pour passer ces modifications.

B. Agendas

William indique que les agendas sont arrivés. La soumission est à 4500\$, mais on a vendu moins d'espace publicitaire que l'an dernier. Par contre, ça fait deux pages plastifiées en moins, ce qui devrait avoir diminué la facture considérablement, parce que c'est vraiment ce qui est le plus cher dans l'agenda. Il reste à attendre la facture finale, en effet, selon le rapport de fin de mandat de l'an dernier, la facturation peut être longue à arriver, et les soumissions que William a reçu n'étaient pas claires à 100%.

C. Représentant de première année de l'AED

William indique que le processus d'élection est enclenché par la pose des avis d'élections. Le poste est ouvert aux gens admis à la session d'hiver de l'an dernier et des nouveaux de cet automne. Le vote est seulement ouvert à ces groupes de personnes. Les périodes sont indiqués sur le calendrier Google, si jamais quelqu'un a des questions. Le 17 septembre sera la journée du scrutin.

D. Update comités

William mentionne que l'été a été très mouvementé. Le comité du GRAAL a eu quelques difficultés avec la direction des services étudiants, mais avec quelques appels, il a été quand même possible de tenir la journée d'accueil à l'Université.

Avec le Grand Maillet, le budget est difficile. Ils essaient de ramener l'ABC dans la table des commandites et ça serait la plaque tournante au niveau de leur budget.

Il y a eu une plainte cet été sur un comité.

Huit-clos demandé par Andréane et appuyé par Christophe, adopté à l'unanimité.

Levée du huit clos.

E. Charge des procès verbaux



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Will souligne que ça a été discuté au CE du 14 juin, s'excuse pour le long délai de sortir les PV. Il mentionne qu'il est conscient de l'importance de la tâche, mais c'est trop grand pour le poste de VP interne, la charge de travail demandée par les autres responsabilités inhérentes à ce poste. Il suggère de retirer cette tâche du mandat de VP aux affaires internes.

Sarah-Michelle suggère de voter tout de suite, en CE, de retirer la tâche des PVs des tâches du VP interne.

Andréane souligne que c'est une modification aux règlements généraux et que ça doit être voté en AG.

William dit que c'est précisément ce qu'il veut.

Andréane mentionne que ce n'est pas une bonne idée de donner le travail au représentant de première année, tel que discuté lors du CE du 14 juin. Le représentant de première année sortant a tenu le même discours.

Marie-Philippe est d'accord. Elle rappelle que c'est sa première année de baccalauréat et qu'il n'y a personne pour défendre son point.

Gabriel mentionne que l'AED peut bien aider dans la rédaction des PVs et qu'on en a une équipe. Il y a moyen de travailler tous ensemble.

Véronique propose qu'on réévalue la situation après Noël afin d'analyser vraiment si un autre poste peut prendre la tâche, car en ce moment, on se trouve en début de mandat, et on n'a pas une idée claire de ce que représentent les tâches des différents postes.

F. Soirée comités et AED

William mentionne qu'il a de besoin d'un budget nourriture. L'an dernier, il y avait eu une commande de 436\$ de Subway. Il suggère plutôt de commander chez Metro comme l'a fait le comité d'accueil et intégrations pour le cocktail avec le commanditaire.

William demande l'avis de l'exécutif pour le montant à dépenser en nourriture.

Il propose de vérifier avec le GRAAL et d'allouer le même montant que le montant défrayé par celui-ci jusqu'à concurrence de 400\$.

Philippe appuie et ajoute que c'est de 15\$ à 20\$ par plateau.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Vice présidente aux affaires externes

A. Camp des associations

Marie-Philippe indique que ça a lieu à chaque année avec la CADEUL. C'est une fin de semaine où toutes les associations étudiantes de premier cycle se retrouvent dans un chalet



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

dans la Forêt Montmorency avec les autres associations et c'est une belle opportunité de rencontrer les autres exécutants. Ça serait intéressant que quelques exécutants y aillent.

Philippe s'informe sur l'horaire.

MP répond qu'elle n'a pas toutes les informations, alors elle fera parvenir les informations aux exécutants intéressés.

B. Retour sur caucus CADEUL

Marie-Philippe indique que le caucus a voté parce que l'an dernier il y avait des questions sur le mode de scrutin aux élections provinciales. Ce qui a été voté à l'unanimité est de mentionner que le mode de scrutin soit plus représentatif.

Ensuite, il y a la question de l'association nationale. Certains intervenants sont très hostiles contre l'ULaval. L'association est en formation mais il y a des items très pertinents qui s'en viennent, alors Marie-Philippe s'engage à garder les étudiants au courant. On rappelle que l'AED s'est positionnée pour la création d'une association de représentation nationale.

Aussi, si des étudiants en droit se plaignent de problèmes avec le registraire, il faut les référer à Marie-Philippe qui transférera leurs doléances à la CADEUL.

11. Vice-président aux affaires socioculturelles

A. budget party début de session

Gabriel propose de voter une moyenne de 500\$ par party avec une discrétion en fonction de l'ambiance de chaque party.

Francis appuie

Andréane s'oppose : Elle veut un plafond dans ce qui peut être dépensé avec une soirée.

En faveur : 6 (Francis, Sarah-Michelle, Marie-Philippe, Véronique, Gabriel, Christophe)

Contre : 1 (William)

Abstention : 2 (Philippe et Andréane)

Proposition adoptée à majorité

12. Vice-présidente aux affaires sportives

A. Équipe de hockey

Beaucoup de réponses pour l'équipe de hockey sur glace. 3 hommes sont intéressés pour le hockey cosom, il faudrait les rappeler pour savoir s'ils sont intéressés de jouer au hockey sur glace.

Frédéric Groulx s'occupe de l'équipe de hockey sur glace.

On ne mettra pas de game le jeudi soir, pour s'assurer d'avoir un bon taux de participation.



Association des Étudiants et Étudiantes en Droit
de l'Université Laval inc.

Véronique indique que demain matin, l'annonce va passer sur Facebook.

Marie-Phillipe suggère de passer le message à Alexia pour que ça passe sur les groupes d'initiation également.

B. Dépôts pour les équipes sportives

Sarah-Michelle demande à Philippe comment ça marche pour les chèques.

Philippe répond qu'il s'adaptera aux modalités nécessaires.

Sarah-Michelle indique qu'elle a eu beaucoup de réponses, alors elle ne sait pas encore combien d'équipes elle aura.

13. Varia

Véronique aimerait que lorsqu'on ouvre les messages adressés à la page Facebook de l'AED, lui faire un suivi, car sinon il y a une mauvaise communication et les notifications de messages s'effacent. Elle ajoute que les courriels aux étudiants elle ne peut qu'écrire à tous les étudiants, et pas à seulement aux premières ou aux finissants, par exemple. Elle est également limitée à un seul courriel par jour, et ce dernier est envoyé à 19h précisément.

14. Fermeture

Christophe propose la fermeture du CE à 00:09

Gabriel appuie